

Présents :

François BOCK maire de Gençay préside la séance

Claude FERRON, Philippe BONNEAUD, Roselyne LACOUTURE, Françoise PERIDY, Jean Paul THUBERT, Fanny BOETSCH, Yves GARREAU, Renaud ROBERT, Sarah COLLOBER , Yves GUILLON, Sophie VERGNAUD, Aurélie BOURREAU, Bernard DAVID, Dominique GUYONNET, Fabienne ROUSSEAU GILLES.

Absents excusés avec pouvoir : Sylvie DENIS, David RANGER, Cécile CERISIER, Aurélie BOURREAU.

Absent :

Suffrage : 19

Secrétaire de séance : Sophie VERGNAUD Ouverture de séance 20h

1 - Approbation des comptes rendus

Sans objet en l'absence de transmission auprès des élus des comptes rendus.

2 - Création d'un poste ATSEM principal de 1ère classe

Il est proposé de créer à l'école maternelle un poste d'ATSEM de 1ère classe en remplacement du poste d'ATSEM 2ème classe.

L'agent municipal titulaire du poste dispose de l'ancienneté suffisante pour accéder au grade supérieur.

La proposition de fermeture du poste d'ATSEM 2ème classe et d'ouverture d'un poste d'ATSEM de 1ère classe est soumise à délibération.

Vote 19 pour

3 - BUDGET 2018

Présidée par le maire François BOCK, la réunion est consacrée au vote du budget 2018 sur lequel a travaillé en amont la commission « finances »..

Madame Valérie JEAMET trésorière de Gençay en congé de maladie est excusée.

Isabelle MAYET secrétaire chargée de la comptabilité présentera les budgets par chapitre,; ceux-ci seront détaillés par M le maire qui apportera des précisions par ligne si nécessaire, ou sur demande des conseillers. .

A - Lotissement La Grande Borne**○ Vote du compte de gestion 2017**

Le compte de gestion identique au compte administratif est approuvé à l'unanimité .

Vote 19 pour

○ Vote du compte administratif 2017

Claude FERRON présente le compte administratif au conseil municipal.

	○ <i>Fonctionnement</i>	○ <i>Investissement</i>
Prévu en dépenses et en recettes	65922,65 €	131825,3 €
Réalisé en dépenses	65912,65 €	65912,65 €
Réalisé en recettes	65912,65 €	65912,65 €

Vote 19 Pour.

○ Vote du budget lotissement 2018

Le budget du lotissement est un budget annexe à celui de la commune, mis en place suite aux décisions des anciennes équipes municipales.

La commune a décidé en 2015 de suspendre le projet du lotissement de La Grande Borne.

François BOCK précise cependant que ce programme immobilier de 65 logements pourrait reprendre lors du prochain mandat, si le marché de l'immobilier le permettrait.

Le budget annexe est donc maintenu.

○ *Investissement*

Prévus en dépenses et en recettes : 65 922,65 €

○ *Fonctionnement*

Prévus en dépenses et en recettes : 65 922,65 €

Vote 19 Pour

B - Examen et vote du compte de gestion 2017 de la commune

Le maire précise aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par le comptable public à la clôture de l'exercice.

Ce compte de gestion est visé par M le maire qui certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures comptables.

Il est présenté au vote en même temps que le compte administratif.

Le compte est présenté aux conseillers.

Vote 19 Pour

C - Examen et Vote du compte administratif 2017 de la commune

Claude FERRON 1er adjoint présente le compte administratif au conseil municipal.

Le compte administratif est le relevé des opérations financières, des recettes et des dépenses qui ont été réalisées au cours de l'exercice comptable. Il constate comment et dans quelle mesure les prévisions du budget primitif ont été concrétisées.

Claude FERRON 1er adjoint présentent le compte administratif au conseil municipal en l'absence du maire.

Le conseil effectue l'approbation du compte administratif de l'exercice 2017.

○ *Investissement*

Prévu en dépenses et en recettes	1268875,88 €
Réalisé en dépenses	1005457,94 €
Réalisé en recettes	741470,62 €

○ *Fonctionnement*

Prévu en dépenses et en recettes	3228277,67 €
Réalisé en dépenses	2014832,92 €
Réalisé en recettes	3260516,45 €

Vote 18 Pour.

D – Affectation du résultat

M. le Maire propose d'affectation suivant :

Excédent de fonctionnement	363161,86 €
Excédent reporté (budget 2017)	882521,67 €
Soit un excédent de fonctionnement reporté de	1245683,53 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement	-263987,32 €
Restes à réaliser net	-65347,16 €
Soit un besoin de financement d'investissement de	329334,48 €

Affectation complémentaire en réserve Compte 1068	329334,48 €
Résultat reporté en fonctionnement Compte 002	916349,05 €
Résultat d'investissement reporté Compte 001 Déficit	-263987,32 €

Vote 19 Pour

E – Budget 2018 de la commune

Présenté ligne par ligne au conseil municipal, tel qu'il a été préalablement préparé par la commission finances, il s'équilibre en dépenses et en recettes.

Investissement	1883966,92 €
Fonctionnement	3254944,05 €

Vote 19 Pour

3 – Vote des taux des impôts directs locaux

Compte tenu des résultats de la gestion de l'exercice précédent et en préparation d'un éventuel rapprochement des communes de Gençay et Saint Maurice la Clouère, M. le maire propose de maintenir le taux des impôts de la commune de Gençay.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de conserver les taux d'imposition 2017 des taxes directes locales pour l'année 2018 et de n'appliquer aucune augmentation soit :

Taxe d'habitation	20,57 %
Taxe foncière bâti	20,08 %
Taxe foncière non bâti	37,80 %
Cotisation Foncière des Entreprises	17,89 %

Vote 19 Pour.

4 – Informations diverses

○ A l'attention des habitants de la commune, la réunion d'information sur l'opération « participation citoyenne » (cf le compte rendu du conseil municipal du 15 mars 2018) aura lieu à la salle des fêtes de Gençay le jeudi 05 avril 2018.

○ La mairie sera exceptionnellement fermée au public tous les lundis après midi à compter du mois d'avril et jusqu'au 25 mai 2018 afin de faciliter les opérations d'archivage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h33.

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera le jeudi 26 avril 2018

Sophie VERGNAUD